

LES OUTILS ET LES PROCÉDURES DU RÉFÉRENT HARCELEMENT MORAL ET SEXUEL



Dates à définir



Réalisable en entreprise ou dans nos locaux



Participants :
Min : 3 pers
Max : 12 pers



Prérequis:
Formation initiale en matière de Référent Harcèlement



Durée : 7h

LES COMPETENCES VISEES :

- Adopter la bonne posture face à un signalement
- Acquérir les compétences relationnelles et sociales pour assurer le rôle de référent
- Mettre en œuvre les outils et procédures de prévention et d'adaptation nécessaires

PÉDAGOGIE ET ÉVALUATION :

- Apports théoriques
Cas pratiques
Retours d'expérience
Evaluation des acquis par questionnaire en fin de formation

PUBLIC :

Les référents harcèlement en entreprise,
le service RH,
les membres du CSE...

BESOINS SPÉCIFIQUES: Pour les personnes ayant besoin d'aménagements spécifiques (pédagogique et/ou matériel), nous vous invitons à nous contacter.

OBJECTIFS

- Comprendre les éléments caractéristiques d'une situation de harcèlement
- Comprendre et élaborer un baromètre des conflits interpersonnels
- Connaitre et concevoir les différentes étapes son d'un signalement et de traitement
- S'approprier les outils d'entretien
- Identifier les actions de prévention et leurs intégrations au DUERP

PROGRAMME

Identifier un cas de harcèlement

- Connaitre les caractéristiques des différents harcèlements avec une proposition de baromètre des différents types de violences
- Repérer les signaux d'alerte

Elaborer une procédure face à un cas de harcèlement

CAS PRATIQUE :

- Elaborer un baromètre des conflits interpersonnels avec son niveau de procédure correspondant
- Comprendre la posture d'écoute active avec un jeu sur les émotions et les besoins
- Comment orienter la victime. Savoir utiliser l'outil "fiche méthode" pour mener des entretiens grâce aux simulations de cas de harcèlement moral et de harcèlement sexuel
- Etablir une charte de harcèlement au travail en décomposant la procédure de signalement et de son traitement

Les actions de prévention

- Les acteurs internes et externes
- Proposition d'action de prévention primaire; secondaire et tertiaire
- L'intégration au DUERP